

**FEDERATION DES AVEUGLES ET
AMBLYOPES DE FRANCE**

**6 Rue Gager Gabillot
75015 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les règles et méthodes comptables de l'annexe précisent que les comptes annuels de la Fédération ont été arrêtés en retenant le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiqués à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis, nous avons vérifié la pertinence du principe de continuité d'exploitation retenu.

- La note « Compte d'emploi des Ressources » de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le Compte d'Emploi annuel des Ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivi par la Fédération, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'établissement du Compte d'Emplois des Ressources, qui font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 05 Décembre 2018 et ont été correctement appliquées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes comptables appliquées et de la pertinence de la présentation faite en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

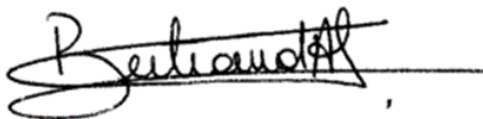
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 28 Mai 2025

SAS SENSEA AUDIT

Représentée par Mme Anne-Laure BERTRAND

Commissaire aux comptes signataire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand', is written over a horizontal line.

Bilan Actif

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	146 229	130 981	15 247	27 625
Autres immobilisations incorporelles	17 910	8 673	9 237	15 207
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 450 017		1 450 017	1 450 017
Constructions	6 478 756	2 049 249	4 429 507	4 593 325
Installations techniques, matériel et outillages industriels	177 794	177 794		
Autres immobilisations corporelles	407 154	306 891	100 263	51 614
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 648 592	7 000	1 641 592	935 559
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	80 019		80 019	80 019
Autres titres immobilisés				
Prêts	500		500	500
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	10 406 969	2 680 588	7 726 381	7 153 865
Comptes de liaison				
II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	3 041		3 041	3 279
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	117 055		117 055	94 777
Créances reçues par legs ou donations	3 174 314		3 174 314	617 635
Autres	410 770		410 770	383 986
Valeurs mobilières de placement	4 990 049		4 990 049	4 354 133
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	754 708		754 708	705 314
Charges constatées d'avance	39 026		39 026	59 847
TOTAL III	9 488 963		9 488 963	6 218 971
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	19 895 933	2 680 588	17 215 344	13 372 836



Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	517 717	517 717
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 113 236	1 113 236
Réserves pour projet de l'entité	6 544 945	6 544 945
Autres réserves		
Report à nouveau	790 614	760 476
Excédent ou déficit de l'exercice	25 220	30 137
Situation nette	8 991 731	8 966 512
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	19 181	15 207
Provisions réglementées		
TOTAL I	9 010 913	8 981 719
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES	II	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 815 906	1 553 194
Fonds dédiés	1 296 907	848 018
TOTAL III	6 112 813	2 401 212
PROVISIONS		
Provisions pour risques	330 446	201 514
Provisions pour charges	25 000	25 000
TOTAL IV	355 446	226 514
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	395 746	509 130
Emprunts et dettes financières diverses	7 918	7 918
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 587	257 767
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	317 234	276 387
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	586 649	543 883
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	154 040	168 306
TOTAL V	1 736 173	1 763 391
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	17 215 344	13 372 836



Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	21 266	21 584
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	406	307
- dont ventes de dons en nature	406	287
Ventes de prestations de services	588 403	647 710
- dont parrainages	52 350	15 490
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	525 625	529 892
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 168 660	1 184 763
Mécénats	67 852	
Legs, donations et assurances-vie	2 216 018	1 746 552
Contributions financières	130 030	50 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	19 969	37 291
Utilisations des fonds dédiés	145 350	128 322
Autres produits	5	
TOTAL I	4 883 582	4 346 421
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	238	270
Autres achats et charges externes	1 801 754	1 574 022
Aides financières	761 705	804 673
Impôts, taxes et versements assimilés	115 409	119 892
Salaires et traitements	951 501	970 361
Charges sociales	425 741	420 679
Dotations aux amortissements et dépréciations	218 476	235 958
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	594 239	158 189
Autres charges	5 152	
TOTAL II	4 874 216	4 284 045
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	9 366	62 376
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	198 986	62 799
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		115 856
TOTAL III	198 986	178 655
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 771	18 491
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 061
TOTAL IV	14 771	21 552
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	184 215	157 103
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	193 581	219 479



Compte de résultat (Suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 728	2 366
Sur opérations en capital	10 922	2 703
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 069	
TOTAL V	16 719	5 069
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 234	25
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	130 000	152 643
TOTAL VI	134 234	152 669
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-117 516	-147 600
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	50 846	41 742
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 099 286	4 530 145
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 074 067	4 500 008
EXCEDENT OU DEFICIT	25 220	30 137
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	612 214	587 358
Prestations en nature		
Bénévolat	19 833	186 494
TOTAL	632 046	773 851
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	612 214	587 358
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	19 833	186 494
TOTAL	632 046	773 851



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 17 215 344 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 25 220 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03) et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation fédération

Créée en 1917, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France est reconnue d'utilité publique depuis 1921 et rassemble en son sein des militants, des usagers, des professionnels et bénévoles, engagés ensemble pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles. Partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visuelles. Elle intervient dans tous les domaines stratégiques permettant l'amélioration de la vie des 1,7 million de personnes touchées par la déficience visuelle en France : éducation, formation et emploi, accessibilité au cadre bâti, à la voirie et aux transports, nouvelles technologies et développement de l'accessibilité numérique, recherche médicale, culture, information et sport.

La fédération rassemble 53 associations membres dont 19 associations militantes de proximité ; 20 associations gestionnaires d'établissements et de services sanitaires ou médico-sociaux spécialisés ; 14 associations à rayonnement national dont 4 spécialisées dans l'édition adaptée, 2 dans le numérique, 8 portant sur des objets ou services spécifiques (sport, recherche, ou culture) ou dédiées à des publics particuliers tels que les parents d'enfants aveugles ou les personnes sourdes/aveugles.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France s'est fixée comme objectif de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes sans exception, en France comme à l'étranger et ce, à travers :

Le Plaidoyer et l'interpellation des acteurs :

- Par l'analyse, la veille législative et politique et la construction de prises de position dans le champ de la politique du handicap visuel.
- Par la participation aux instances nationales des politiques publiques et sociales du handicap (CNSA, HAS, AGEFIPH, FIPHFP, CNCPH etc.)
- Par les actions de sensibilisation du grand public et des acteurs locaux, des acteurs du monde économique.
- Par son engagement à l'échelle nationale, européenne et internationale (actions menées au sein de la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes, de l'Union Européenne des Aveugles et de l'Union Mondiale des Aveugles »).
- Par la communication nationale (communiqué de presse, rédaction d'éléments de langage etc.)



La mise en réseau et l'animation :

- Par la mise en oeuvre de partenariat au niveau national
- Par le soutien y compris financier aux projets de ses membres pour la vie associative, les actions et représentations au niveau local.
- Par le conseil ou la formation aux associations, l'animation de groupes de travail thématiques ou le partage de pratiques professionnelles (emploi, formation, accès aux droits, personnes âgées, sports et loisirs, accessibilité universelle tant bâti que numérique).
- Par des rencontres nationales et régionales
- Par la diffusion d'outils de communications, d'informations, de témoignages ou d'analyses (bulletins mensuelles, revues etc.)

L'ingénierie (formation) :

- Par la production de fiches techniques, notes explicatives, espaces intranet, d'outils et de guides, de documents de capitalisation et d'analyses de données
- Par le Centre de formation (Access formation) : formations qualifiantes d'instructeurs en locomotions et autonomie de la vie journalière, ou formations d'expertise dans le domaine de l'accessibilité numérique et du cadre bâti, les transports et la voirie.

La recherche :

- Par son engagement et sa participation à la fondation « Voir et Entendre », première fondation dédiée exclusivement aux handicaps sensoriels.
- Par le soutien à des projets de recherche visant à favoriser l'accès aux livres et à la lecture, ou/et l'accompagnement et la rééducation de personnes déficientes visuelles.
- Par la participation aux projets de recherche d'acteurs de la recherche médicale ou de sciences humaines.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

• Gros oeuvre, architecte et démolition	20 ans,
• Constructions	15 à 20 ans,
• Agencements et aménagements	10 ans,
• Standard et réseau informatique	3 ans,
• Matériel et mobilier de bureau	4 à 5 ans,
• Serrurerie	5 ans,
• Sols	10 ans,
• Ascenseur	20 ans,
• Menuiserie	10 ans,
• Plaque de plâtre	20 ans,
• Electricité	20 ans,
• Plomberie	25 ans,
• Panneaux	10 ans,
• Matériel informatique	3 ans.

Les immobilisations financières sont composées de placement financier inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport soit 80.019 €, et de prêt consenti à un membre affilié à hauteur de 500 €.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition soit 4 916 054 €. De nouvelles acquisitions de placement ont été fait à hauteur de 1 284 290 € sur 2024 et la fin d'un placement pour 690 000€.

Au 31 décembre 2024, elles ont été évaluées à 5 246 796 € : une plus-value latente pour 248 321 € sur certaines valeurs mobilières n'a pas été comptabilisée en vertu du principe de prudence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été maintenues à la clôture de l'exercice à hauteur de 50 000 euros correspondant à un litige prud'homal et 25 000 euros pour les frais de participation à l'AG.

En 2024, une provision pour risque a été constatée de 20 446 euros correspondant aux cumuls des congés payés acquis par des salariés lors d'un arrêt maladie. Une nouvelle provision pour gros entretien de 130 000 euros a été constatée lors de cet exercice. La provision pour gros entretien est maintenant de 260 000 euros.



Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.37%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 72 029 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 1 296 907 €.

Legs

Les legs sont comptabilisés à la date d'acceptation ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les legs acceptés en 2024 sont enregistrés au titre des ressources de la générosité du public. Ils totalisent 2 216 018 € ; les legs acceptés mais non encaissés sur l'exercice sont inscrits au passif en fonds reportés liés aux legs et donations. Ils s'inscrivent à 4 815 916 € au 31 décembre 2024, contre 1 553 194 € fin 2023.

Emprunts

Le montant restant à rembourser au 31/12/2024 est de 393 076 euros.

Mouvements des contributions financières

	Montants accordés en 2024	Montants acquis en 2024	Soldes à percevoir
Fondation Visio	66 530 €	35 000 €	31 530 €
FFAC	50 000 €	50 000 €	
OPTIC 2000	7 000 €	7 000 €	
Canon	6 500 €	6 500 €	
Total	130 030 €	98 500 €	31 530 €

Contributions volontaires en nature



La valorisation des contributions volontaires a été établie comme suit :

<u>Contribution en travail</u>	<u>Heures de bénévolat par an</u>	<u>Valorisation annuelle du bénévolat</u>
Commission des finances	45	585,00 €
Comité de vigilance	6	156,00 €
Communication collecte	47	611,00 €
Formation projet FDVA	35	1 820,00 €
GT Bénévolat avec France bénévolat	52,5	682,50 €
Evaluation projet fédéral	70	3 640,00 €
Comité label EHPAD	38	1 538,00 €
Etude Ministères de la Culture	75	2 400,00 €
Ateliers Images tactiles	336	8 400,00 €
Total 2024	705	19 832,50 €

Le tableau ci-dessus présente l'ensemble des heures de bénévolat. La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 705 heures heures, hors réunion d'AG, de CA et de bureau. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 28.15€/heure correspond à un montant de 19 832.50 euros.

<u>Contributions en services</u>	<u>Nombre de services par an</u>	<u>Valorisation annuelle de la contribution</u>
Espaces publicitaires offerts	26	612 213,80 €
Total 2024	26	612 213,80 €

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'espaces publicitaires pour 612 213,80 euros.

Au cours de l'exercice 2024, la Fédération a finalisé la convention de mise à disposition gratuite de ces locaux au profit de son association lyonnaise dont la valorisation annuelle est de 33 200€.

Rémunération du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sur 2024 sont de 29 261 TTC €.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2024 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 39 584.71 euros.



Compte de résultat par origine et destination - CROD 2024

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisation sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 298 690	1 298 690	1 234 763	1 234 763
- Legs, donations et assurances-vie	2 190 884	2 190 884	1 741 709	1 741 709
- Mécénat	67 852	67 852		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	25 134	25 134	4 842	4 842
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 371 377		1 420 508	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	145 350	60 175	128 322	25 708
TOTAL	5 099 286	3 642 734	4 530 145	3 007 022
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	2 529 624	1 807 066	2 384 315	1 582 662
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	761 705	533 792	804 673	517 925
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	760 607	760 607	848 781	848 781
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	377 046	361 293	262 308	244 466
4 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	50 846		41 742	
6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	594 239	468 540	158 189	103 733
TOTAL	5 074 067	3 931 299	4 500 008	3 297 568
EXCEDENT OU DEFICIT	25 220	-288 565	30 137	-290 546

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	19 833		207 580	
Prestations en nature	612 214		587 358	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	632 046	-	794 938	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	632 046	-	794 938	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	632 046	-	794 938	-



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - EXERCICE CLOS AU 31-12-2024					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
Actions réalisées par l'organisme	1 807 066	1 582 662	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant en France	533 792	517 925	Dons manuels	1 298 690	1 234 763
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	2 190 884	1 741 709
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	67 852	-
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	25 134	4 842
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	760 607	848 781			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	361 293	244 466			
TOTAL DES EMPLOIS	3 462 759	3 193 834	TOTAL RESSOURCES	3 582 559	2 981 314
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	468 540	103 733	3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	60 175	25 708
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	288 565	290 546
TOTAL	3 931 299	3 297 568	TOTAL	3 931 299	3 297 568
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 859 242	- 644 564
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	119 801	- 212 520
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 10 864	- 2 158
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 750 305	- 859 242



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	632 046	794 938	Bénévolat	19 833	207 580
Réalisées à l'étrangers			Prestations en nature	612 214	587 358
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	632 046	794 938	TOTAL	632 046	794 938



ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES

Les méthodes de ventilation des emplois et des ressources ont été arrêtées et validées par le Conseil d'Administration du 9 février 2024.

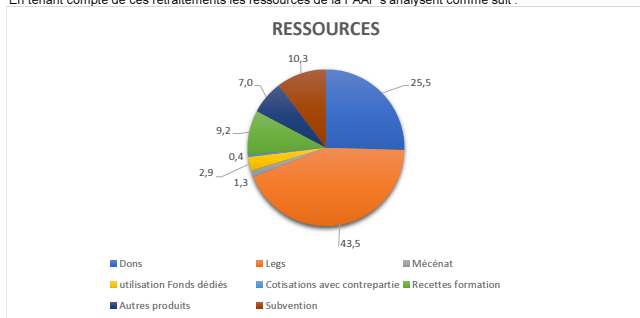
La méthode de répartition des charges de la FAAF est la suivante :
cette répartition a été effectuée poste par poste en tenant compte soit de l'affectation directe à l'une des missions sociales, soit par affectation en tenant compte des temps effectivement passés par chaque salarié sur chacune des missions sociales.

Les frais de fonctionnement sont analysés pour leur valeur « nette » : de la valeur brute retenue dans le Compte de Résultat par Origine et Destination, sont soustraits :

- Les transferts de charges,
- Les produits et prestations refacturés à des tiers
- Les subventions perçues d'autres organismes pour couvrir des frais de fonctionnement

Ressources

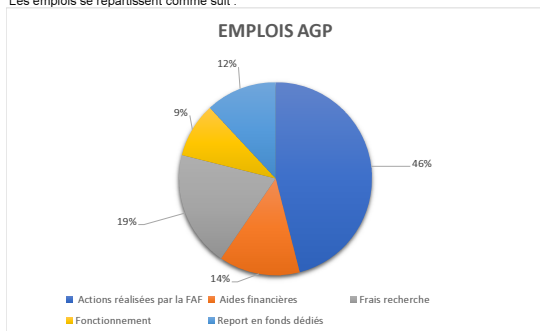
En tenant compte de ces retraitements les ressources de la FAAF s'analysent comme suit :



Produits liés à la générosité du public	
Cotisations sans contrepartie	
Dons	1 298 690
Legs perçus au cours de l'exercice	2 190 884
Legs immobiliers cédés au cours de l'exercice	25 134
Mécénat	67 852
TOTAL DES RESSOURCES	3 582 559
Reprises sur provisions	
utilisation Fonds dédiés	145 350
TOTAL	3 727 909
Produits non liés à la générosité du public	
Cotisations avec et sans contrepartie	21 266
Parrainage des entreprises	-
Recettes formation	469 921
Autres produits	354 565
Subvention	525 625
TOTAL AUTRES RESSOURCES	1 371 377
TOTAL PRODUITS	5 099 286

Emplois

Les emplois se répartissent comme suit :



Actions réalisées par la FAF	1 807 066
Aides financières	533 792
S/TOTAL MISSIONS SOCIALES	2 340 859
Frais recherche	760 607
Autres frais de recherche	
Fonctionnement	361 293
Dotations aux provisions	
Report en fonds dédiés	468 540
TOTAL EMPLOIS	3 931 299

Les missions sociales se sont déclinées comme suit :

Répartition des missions sociales	
Vie associative	1 338 501
Plaidoyer	743 554
Accessibilité universelle	288 909
Formation	803 136
Recherche	117 230
Total des missions sociales	3 291 330

Le sous-total missions sociales de 3 291 330 € correspond au point 1 du CROD c'est-à-dire les charges directes par destination.

La ventilation intègre en plus des charges directes (du tableau 1) les autres rubriques indirectes (frais de fonctionnement et reprise de fonds dédiés) des rubriques 3 et 6 du CROD. Le détail figure dans l'onglet correspond à la comptabilité analytique.

En 2024, la Fédération a lancé des investissements pour diversifier ses modes de collecte de fonds, notamment via la collecte de rue et le mécénat d'entreprise. Ces investissements réalisés devraient porter leurs fruits à compter de l'exercice 2025 et des suivants. Notons que l'accompagnement sur le mécénat d'entreprise permet tant la recherche de fonds que la sensibilisation de ces interlocuteurs pour porter notre plaidoyer.



ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE
L'ETRANGER POUR L'EXERCICE (version synthétique)

Etat du contributeur	Montant totl des avantages et des ressources
LIECHTENSTEIN	52 851,59 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger de la Fédération des Aveugles de France doit établir en application de l'article 434-4 du règlement ANC n°2022-04 du 30/06/2022 est mise à la disposition du public :

- au siège de l'association, situé au 6 rue Gager Gabillot 75015 Paris



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	164 139		
TOTAL	164 139		
Terrains	1 450 017		
Constructions :	5 921 422		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	553 830		3 505
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	177 794		
- Générales, agencements et aménagements divers	124 938		12 537
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	200 762		68 917
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	945 159		739 431
TOTAL	9 373 921		824 389
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	80 019		
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	500		
TOTAL	80 519		
TOTAL GENERAL	9 618 578		824 389
CADRE B	Diminutions		Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur brute des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			164 139
TOTAL			164 139
Terrains			1 450 017
Constructions :			5 921 422
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencés et aménagt. const.			557 334
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			177 794
- Gales, agencés et aménagt. divers			137 475
- De transport			
Matériel :			
- De bureau et informatique, mobilier			269 679
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	35 998		1 648 592
TOTAL	35 998		10 162 312
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			80 019
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			500
TOTAL			80 519
TOTAL GENERAL	35 998		10 406 969

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	121 307	18 348		139 654
TOTAL	121 307	18 348		139 654
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	1 519 429	138 633		1 658 062
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	362 497	28 690		391 187
Installations techniques, matériel et outillage industriel	177 794			177 794
Installations générales, agencements et aménagements divers	90 104	11 813		101 917
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 982	20 992		204 974
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 333 806	200 128		2 533 934
TOTAL GENERAL	2 455 113	218 476		2 673 588

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations				Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et dvp.								
Donations temporaires d'usufruit								
Autres postes d'immo. incorp.								
TOTAL								
Terrains								
Constructions : - Sur sol propre								
- Sur sol d'autrui								
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.								
Inst. tech. mat. et outil. indus.								
Inst. gales, agenc. et aménag. divers								
Matériel de transport								
Mat. de bureau et info. mob.								
Emballages récup. et divers								
TOTAL								
Frais d'acq. de titres de particip.								
TOTAL GENERAL								

DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment. Dot. exercice aux amort. Montant net en fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations



Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	500	500	
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	117 055	117 055	
Reçues sur legs ou donations	3 174 314	3 174 314	
Personnel et comptes rattachés	52	52	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	301 746	301 746	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	108 972	108 972	
Charges constatées d'avance	39 026	39 026	
TOTAL	3 741 665	3 741 665	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire



Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	395 746	18 206	377 540	
Emprunts et dettes financières diverses	7 918	7 918		
Fournisseurs et comptes rattachés	274 587	274 587		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	107 536	107 536		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	136 511	136 511		
Impôts sur les bénéfices	50 846	50 846		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 341	22 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	586 649	586 649		
Produits constatés d'avance	154 040	154 040		
TOTAL	1 736 173	1 358 633	377 540	

(1) *Emprunts souscrits en cours d'exercice*

(1) *Emprunts remboursés en cours d'exercice*

112 619

Commentaire



Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	517 717				517 717
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	7 658 181				7 658 181
Report à nouveau	760 476	30 137			790 614
Excédent ou déficit de l'exercice	30 137	-30 137	25 220		25 220
Situation nette	8 966 512		25 220		8 991 731
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	15 207		14 896	10 922	19 181
Provisions réglementées					
TOTAL	8 981 719		40 116	10 922	9 010 913

Commentaire



Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Mailing numérique	375 680					375 680	
Mailing Accès au savoir	250 000		17 851			232 149	
Mailing Communication	42 324	430 000	42 324			430 000	
Fonds dédiés AGEFIPH/ERNIH	35 536		35 535			1	
Fonds dédiés FDVA	4 200	8 400	4 200			8 400	
Fonds dédiés Images tactile	8 923	11 284	8 923			11 284	
Mailing	103 733	38 540				142 273	
Fonds dédiés AGEFIPH-CFPS	27 622	37 892	27 622			37 892	
Fonds dédiés Fondation Visio		68 122	8 894			59 228	
TOTAL	848 018	594 238	145 350			1 296 907	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Fonds reportés liquidités	617 635	2 636 678	79 998	3 174 314
Fonds reportés liés aux immeubles nets de dettes	935 559	732 431	26 398	1 641 592
TOTAL	1 553 194	3 369 109	106 396	4 815 906



Etat des provisions et dépréciations

		Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées						
Provisions pour investissements						
Provisions relatives aux stocks						
Provisions relatives aux éléments d'actif						
Amortissements dérogatoires						
Autres provisions réglementées						
TOTAL I						
Provisions pour risques et charges						
- litiges		50 000				50 000
- amendes et pénalités						
- pertes de change						
- risque d'emploi						
- autres		151 514	130 000	1 069		280 446
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices						
Autres provisions pour risques et charges		25 000				25 000
TOTAL II		226 514	130 000	1 069		355 446
Provisions pour dépréciations						
- incorporelles						
- corporelles						
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		9 600	7 000	9 600		7 000
- Titres mis en équivalence						
- Titres de participation						
- autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées						
Sur créances reçues par legs ou donations						
Autres dépréciations						
Total III		9 600	7 000	9 600		7 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)		236 114	137 000	10 669		362 446
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation						
- financières						
- exceptionnelles				1 069		



Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	16	

Commentaire



Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	400 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	3 500 000
TOTAL	3 900 000

Commentaires :

Le montant des autres engagements correspond à :
BNP PRIVILEGE PRETEUR DENIERS pour 1 500 000€
BNP SUBR/PRIV VENDEUR IMMEUBLE pour 1 500 000€
BNP NANTISSEMENT CONTRAT D'ASSURANCE pour 500 000€

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant



Tableau de subventions d'exploitation

Subventions	Accordées du 01/01/2024 au 31/12/2024	Dont reçues du 01/01/2024 au 31/12/2024	Solde à percevoir
	①	②	①-②
Subvention FDVA	8 400		8 400
Subvention Images tactiles	12 000	12 000	
Subvention Fondation Visio	50 000	50 000	
Subvention FORJA	30 000	30 000	
Subvention AGEFIPH/CFPSAA	36 365		129 850
Total subventions d'exploitation	136 765	92 000	138 250



Tableau des concours publics

Nature des concours publics	Accordées du 01/01/2024 au 31/12/2024	Dont reçues du 01/01/2024 au 31/12/2024	Solde À percevoir
	(1)	(2)	(1)-(2)
Taxe d'Apprentissage	68 945	57 040	16 505
AGEFIPH	303 884		303 884
Total concours publics	372 829	57 040	320 389



Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 670	3 435
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 914	53 789
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	178 501	131 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 915	32 328
Instruments de trésorerie		
TOTAL	300 001	221 378

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients, usagers et comptes rattachés	58 985	44 242
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	102 265	42 909
Valeurs mobilières de placement	73 995	32 369
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	235 245	119 519

Commentaire



Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	154 040	168 306
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		154 040	168 306

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	39 026	59 847
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		39 026	59 847

Commentaire



Ventilation des ressources d'exploitation

Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
Formation	469 921
Ventes diverses	2 792
Loyers	116 095
Concours publics et subvention d'exploitation	525 625
Dons	1 236 511
Legs	2 216 018
Cotisations	21 266
Reprise de fonds dédiés	145 350
Autres produits	149 953
TOTAL	4 883 532

Commentaire



Détail des legs, donations et assurance-vie

PRODUITS	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	3 382 118
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	2 140 477
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	25 134
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	9 600
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	106 397
TOTAL	5 663 726
CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	71 599
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 000
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	3 369 109
TOTAL	3 447 708
SOLDE DE LA RUBRIQUE	2 216 018

